

Francophonies d'Amérique

L'élite en francophonie canadienne comme catégorie sociale persistante : la gouvernance communautaire en perspective

Stéphanie Chouinard

Francophonie canadienne et pouvoir
Numéro 37, printemps 2014

URI : id.erudit.org/iderudit/1033974ar
DOI : [10.7202/1033974ar](https://doi.org/10.7202/1033974ar)

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa et Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

ISSN 1183-2487 (imprimé)
1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chouinard, S. (2014). L'élite en francophonie canadienne
comme catégorie sociale persistante : la gouvernance
communautaire en perspective. *Francophonies d'Amérique*,
(37), 65–76. doi:10.7202/1033974ar

Résumé de l'article

Cet article cherche à faire l'examen de la pertinence de la notion d'élite dans les recherches contemporaines sur la francophonie canadienne. L'auteure effectuera d'abord un bref retour sur ce concept tel qu'il était entendu à la fois dans les travaux de théorie politique et dans ceux portant sur le Canada français. Elle fera ensuite un bref détour par ce que le sociologue Norbert Elias a appelé les « configurations » du pouvoir, afin de montrer que la notion d'élite est toujours présente, notamment dans les écrits portant sur la gouvernance communautaire, mais que celle-ci se dissimule aujourd'hui derrière le lexique de la nouvelle gestion publique.

Tous droits réservés © Francophonies d'Amérique, 2015 Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

L'élite en francophonie canadienne comme catégorie sociale persistante : la gouvernance communautaire en perspective

Stéphanie Chouinard

Université d'Ottawa

LA QUESTION DES LIEUX DU POUVOIR au sein des petites sociétés ou des nations sans État reste toujours évasive. Au contraire des « grandes nations » ou des États-nations, les structures formelles du pouvoir n'y sont pas toujours évidentes – mise à part, cela va de soi, la structure dans laquelle la minorité se retrouve en situation d'inégalité face à la majorité. L'élite, figure détentrice de pouvoir au sein de ces structures, est elle aussi équivoque. La francophonie canadienne n'a pas échappé à cette tendance. Il est devenu par ailleurs d'autant plus difficile, dans les recherches de nature intellectuelle portant sur cette petite société, de retrouver cette élite. Cette notion a perdu en popularité dans les sciences sociales occidentales, et ce, depuis l'abandon graduel du marxisme comme idéologie totale. Or nous chercherons à montrer que l'élite a bel et bien persisté dans les recherches sur le politique en milieu minoritaire franco-canadien, et qu'on la retrouve notamment aujourd'hui dans les écrits sur la gouvernance communautaire. Ces écrits, au lieu d'utiliser la lentille soit des *agents* ou des *structures* de pouvoir, comme l'invite la typologie classique en science politique, cherchent plutôt à étudier le pouvoir dans ses *processus*.

Nous débiterons en effectuant une brève recension de la notion d'élite telle qu'elle est présentée dans la littérature théorique, pour ensuite montrer ses débouchés contemporains, notamment dans le concept de configuration chez le sociologue Norbert Elias. Puis, nous présenterons un rapide historique de la place octroyée à l'élite dans les recherches historiographiques en francophonie canadienne. Enfin, nous en arriverons aux recherches sur la gouvernance et sur ce qu'elles peuvent nous apprendre sur les configurations (encore une fois, entendues au sens que donne Elias à ce concept) du pouvoir de cette petite société. Nous soulèverons

aussi certains écueils théoriques intrinsèques à la notion de gouvernance et nous verrons l'effet qui peut en découler sur la compréhension du pouvoir. Nous conclurons brièvement avec quelques remarques sur ce que les études sur la gouvernance nous ont appris sur les configurations pernicieuses du pouvoir persistant en francophonie canadienne.

La notion d'élite, sa portée normative et ses contradictions

La discipline sociologique a montré depuis longtemps le caractère polymorphe de la notion d'élite chez les chercheurs qui s'y intéressent, remettant en question sa valeur épistémologique. En effet, l'élite, comme objet d'étude, est marquée par deux dichotomies : d'un côté, il y a la justification/critique normative de l'existence de l'élite et, de l'autre, le monisme/pluralisme de l'organisation de l'élite. Chez le philosophe français Raymond Aron, « la pluralité et la diversité des élites dans les sociétés démocratiques constituent une garantie contre la domination de la société par une élite unique » (cité dans Heinich, 2004 : 314). Chez le sociologue américain C. Wright Mills, c'est la thèse contraire qui est exposée. Pour sa part, « Mannheim, après avoir critiqué les théories de l'élite, en arrive à admettre que les élites sont nécessaires, mais il prétend que cela n'est pas incompatible avec la démocratie » (cité dans Heinich, 2004 : 314).

La recherche savante sur l'élite a, en effet, toujours été empreinte d'un certain jugement pris entre justification et critique de cette catégorie sociale. Alors que le premier camp, dit « justificatif », présentait l'élite comme une catégorie « naturelle » ou authentique, voire nécessaire, de la configuration d'une société, le second camp, plus « critique », y voyait plutôt une construction sociale arbitraire (Heinich, 2004 : 315). Les débats entre politologues et sociologues ont, quant à eux, mis au jour un deuxième débat épistémologique au sujet de la nature de l'élite, qui appelle divers questionnements : l'élite, dans son organisation, est-elle une ou plurielle? Quelle forme prend le rapport entre les différents groupes (des milieux politiques, financiers, culturels, militaires, par exemple) dont on suppose qu'ils participent à l'élite? Certains de ces groupes sont-ils plus importants, plus influents que d'autres? Parmi les tenants de la conception dite « moniste » (Heinich, 2004 : 316) de l'élite, nous retrouvons donc des penseurs tels que Marx, Pareto et Wright Mills. On pourrait même y inclure Pierre Bourdieu, pour qui la question de l'élite est plutôt articulée en des termes plus généraux de « domination »

allant jusqu'à imprégner le domaine culturel (Heinich, 2004 : 316). Selon ce point de vue sur la nature de l'élite, cette dernière forme une catégorie dominante de la société ayant les mêmes intérêts et les mêmes affinités. Dans la conception pluraliste de l'élite, de son côté, « l'élite perd de son caractère substantiel pour devenir, si l'on peut dire, une "saillance" à l'intérieur de différentes catégories sociales. Dans cette perspective, il existe une pluralité d'élites, chacune étant relative au milieu ou à la catégorie considérée » (Heinich, 2004 : 317). Parmi les tenants de cette posture, on retrouverait notamment Wilfredo Pareto¹, Talcott Parsons et Raymond Aron. Comment alors dépasser cette tension théorique ?

L'élite définie par les « configurations » du pouvoir

Afin d'obtenir une notion d'élite qui soit opérationnelle et utile à une meilleure compréhension de notre société, nous devons tenter de penser l'élite en dépassant ces oppositions intrinsèques que nous venons d'exposer. À la suite de Nathalie Heinich, nous proposons plutôt d'utiliser le concept d'élite afin de comprendre le pouvoir dans ses « configurations », c'est-à-dire en tant qu'il s'exerce dans « un espace de pertinence des relations d'interdépendance » (Heinich, 2004 : 320), selon la définition qu'a donnée à ce terme le sociologue allemand Norbert Elias. Cet espace désigne les rapports établis et ceux qui évoluent entre les différents acteurs ayant une position d'autorité, d'éminence ou de prestige, dans leur milieu propre au sein de la société. On arriverait donc ainsi à dépasser les dichotomies retrouvées dans la notion d'élite en s'intéressant plutôt aux aspects *relationnels* entre les différentes personnes provenant de milieux hétérogènes, mais permettant une fréquentation potentielle ou effective. Le postulat à la base de la théorie d'Elias est que la société n'est pas formée d'individus, mais plutôt d'interdépendances entre les individus. Cette « dépendance réciproque » entre les acteurs serait le matériel constitutif de toute société. « Pour Elias, la configuration individu-société et ses évolutions est ce que le sociologue doit décrire et analyser car ces relations sont aussi réelles que les parties qu'elles relient » (Duvoux, 2011 : paragr. 2). Selon Jean-Hugues Déchaux, cette configuration pourrait être comparée à une série de tensions entre un

¹ Pareto reste ambigu dans ses positions, définissant l'élite comme étant plurielle, tout en lui octroyant un pouvoir unique (voir Heinich, 2004 : 317-318).

certain nombre d'acteurs, en équilibre et en renégociation perpétuelle, voire à un « jeu » (Déchaux, 1995 : 296-299). La tâche du sociologue serait d'observer et d'expliquer les fluctuations des relations dans ce jeu. Pour récapituler, citons Elias lui-même :

Ce qu'il faut entendre par configuration, c'est la figure globale toujours changeante que forment les joueurs ; elle inclut non seulement leur intellect, mais toute leur personne, les actions et les relations réciproques. [...] Cette configuration forme un ensemble de tensions (Elias cité dans Déchaux, 1995 : 300).

Or, dans le cadre des recherches effectuées sur la francophonie canadienne, le type de recherche prescrit par Elias aurait déjà sa place par l'entremise des études sur la gouvernance. Nous y reviendrons, mais auparavant, une brève revue de la littérature sur la notion d'élite au Canada français s'impose.

L'élite canadienne-française, de son apogée à sa déchéance

Selon l'historiographie consultée, il fut un temps au Canada français où, quitte à ne pas avoir de lieu effectif de pouvoir propre à elle, l'élite était facilement identifiable. Elle portait souvent le col romain, la soutane ou, alors, la toge, la cravate. Elle portait toutefois rarement la jupe. Et elle avait un projet de société, un discours sur la société canadienne-française qui se voulait total, axé sur les deux piliers qu'étaient la langue française et la religion catholique. Joel Belliveau et Frédéric Boily expliquent que la prégnance de l'Église catholique était telle à l'époque qu'elle « s'érige[ait] en régulateur principal de la société civile francophone » (Belliveau et Boily, 2005 : 14), son influence s'étendant dans toutes les sphères institutionnelles de cette société (bien sûr, les couvents, mais aussi les écoles, les hôpitaux, les caisses populaires et autres mouvements coopératifs). Le sociologue Joseph Yvon Thériault va encore plus loin, en parlant d'une élite clérico-professionnelle qui, par l'entremise d'une « structure quasi-étatique [*sic*] de gestion de la société civile », pouvait assurer la « reproduction des rapports sociaux », et ce, malgré son manque d'emprise sur l'économie (Thériault cité dans Belliveau et Boily, 2005 : 15).

Toutefois, de façon concomitante à ce qu'on a vu dans le reste du Canada où on tentait une modernisation et une centralisation accélérées après la Seconde Guerre mondiale (Guest, 1995), mais surtout au Canada français à partir des années 1960, un vent de changement s'est

manifesté, remettant en question la « volonté totalisante » (Belliveau et Boily, 2005 : 15) de cette élite. Jacques Dofny et Marcel Rioux, dans un texte quasi prémonitoire maintenant devenu un classique des classes sociales, écrivaient, au sujet du Canada français, que celui-ci représentait une « classe sociale » et ethnique (inférieure) au sein de la société globale qu'était le Canada (1962 : 292). Selon ces deux auteurs, en 1962, « [l]e Canadien français apparaît comme profondément marqué par la tradition [catholique], mais à l'orée d'une nouvelle situation dont les traits restent imprécis et indécis » (1962 : 299). Comme l'a montré la postérité, cette « nouvelle situation » a rapidement pris des traits beaucoup plus précis. Pour ne prendre que cet exemple, quelques années plus tard seulement, en Acadie, un groupe d'étudiants qui fréquentaient le Collège de Bathurst et la nouvelle Université de Moncton critiquaient vertement les positions bonententistes de l'élite. Nous voyons là l'articulation première d'une critique globale du nationalisme acadien traditionnel. Cette jeunesse néonationaliste était animée d'une colère assez virulente que le philosophe Gilles Labelle aurait qualifiée d'« anti-théologique », marquée par une revendication politique d'autonomie vis-à-vis de l'Église-nation catholique. Elle a tenté à tout prix de disqualifier l'élite portant cravate ou (surtout) soutane, remettant en question ses symboles, son projet de société et ses méthodes, son bonententisme envers l'élite anglophone ainsi que son idéologie de la survivance. Sur ce point, l'historien Joel Belliveau écrit :

[T]he approach of the Acadian elite and its associations seemed insufficient to move and more Acadian leaders. Across the western world, social and economic progress increasingly was seen as something that could only result from state planning and intervention. The state was growing; so were its resources. Shouldn't the Acadians get out there and get their fair share?² (2013 : [n. p.]

Les idéologies marxiste et postcolonialiste, répandues à l'époque (Labelle, 2011), ont fini de condamner cette classe sociale. Selon Gilles Labelle,

le marxisme et la pensée de la décolonisation [que les participants de la jeune génération intellectuelle et militante au début et au milieu des années 1960]

² « L'approche de l'élite acadienne et de ses associations semblait insuffisante à de plus en plus de dirigeants acadiens. Partout en Occident, le progrès social et économique était vu comme le résultat de la planification et de l'intervention étatique. L'État ainsi que ses ressources allaient grandissant. Les Acadiens ne devraient-ils pas aussi en obtenir leur part égale? » (Nous traduisons.)

[...] conservaient intacte au cœur de leur dispositif conceptuel la notion d'un *telos* auquel l'humanité était appelée afin de s'émanciper et de s'accomplir pleinement en rompant avec toutes les formes d'aliénation et de domination [...] (2011 : 863).

Ce fut tout particulièrement le cas dans les milieux minoritaires qui se reconnaissaient dans la vision du monde véhiculée par ces idéologies et y voyaient un moyen tangible d'exprimer leurs doléances et de mettre au jour le rapport de domination qu'exerçait sur eux la majorité. Au Québec, on retrouve notamment ce type de discours dans le fameux essai de Pierre Vallières, *Nègres blancs d'Amérique*, paru à la fin des années 1960. En ce qui a trait à l'Acadie, ce genre de discours s'est manifesté dans le milieu intellectuel à partir des années 1970, dans des ouvrages comme *L'Acadie perdue* de Michel Roy (1978) et, plus tard, dans *La question du pouvoir en Acadie* de Léon Thériault (1982). Toutefois, sur le terrain, la situation avait commencé à évoluer de façon concomitante et parallèle avec le Québec :

As of February of 1968, much of Moncton's student movement – influenced by decolonisation discourse – held that the Anglophones' political, economic, cultural and social “dominance” had to be considered at least partly responsible for the Acadians' “disastrous” economic situation. They thus put into question the popular idea that the Acadians' economic woes were due to their own cultural particularities (indigenous causes) and put emphasis on structural problems that prevented the occurrence of substantial economic and social development (extraneous causes). As one student put it: “One thing is important here [...] there is a dominant element and a dominated element here [...] It's important that people realize this”³ (Belliveau, 2013 : [n. p.]).

Les Canadiens français auraient donc, à partir des années 1960, largement commencé à s'affranchir de cette tradition, comme l'avaient prédit

³ « À partir de février 1968, une grande partie du mouvement étudiant de Moncton – influencé par le discours de la décolonisation – croyait que la “domination” politique, économique, culturelle et sociale des anglophones devait être considérée en partie responsable de la situation économique “désastreuse” des Acadiens. Les étudiants remettaient donc en question l'idée populaire selon laquelle les problèmes économiques des Acadiens étaient causés par leurs propres particularités *culturelles* (causes endogènes) et mettaient plutôt l'accent sur les problèmes *structureaux* prévenant un développement économique et social substantiel (causes exogènes). Comme le mentionnait un étudiant : “Une chose est importante ici [...] il y a un élément dominant et un élément dominé ici [...] C'est important que les gens le réalisent”. » (Nous traduisons. Souligné dans le texte.)

Dofny et Rioux. C'est ainsi qu'au cours des dernières décennies, l'élite a progressivement disparu du vocabulaire de nos intellectuels comme on a tenté de la faire disparaître de nos sociétés civiles. Essayer de trouver cette notion dans les recherches récentes en sciences sociales sur la francophonie canadienne se révèle aujourd'hui une tâche ardue. On se doute bien, toutefois, que l'élite, ou qu'une « certaine » élite, existe toujours et continue d'influencer le devenir de nos sociétés. Pour notre part, nous postulons que la notion d'élite est toujours présente dans la pensée de nos intellectuels. Toutefois, celle-ci a pris une nouvelle forme, et elle contribue à une lecture différente de notre présent et de notre avenir. Alors que les chercheurs s'étant penchés sur l'élite franco-canadienne traditionnelle ont surtout décrit cette dernière dans les paramètres d'une élite unique, tissée serrée, que la vague néonationaliste des années 1960 et 1970 aurait cherché à mettre au rancart au même titre que l'élite de la société dominante⁴, nous proposons aujourd'hui d'approcher l'élite, à l'instar d'Elias, à partir des *configurations* du pouvoir. Telle est la perspective qu'offrent les études sur la gouvernance. Plutôt que de se limiter exclusivement aux *lieux* du pouvoir ou aux *acteurs* détenant ce pouvoir en francophonie canadienne, la gouvernance permet d'élargir le champ de questionnement et d'analyse aux *processus* par lesquels le pouvoir se donne à voir.

La gouvernance communautaire, terrain de « jeu » des élites ?

La gouvernance est un terme dont la popularité scientifique n'est plus à faire et dont la montée est allée de concert avec le virage des gouvernements d'États occidentaux vers la nouvelle gestion publique (Forgues et St-Onge, 2011). Selon William Walters,

*[n]ew governance pertains to a novel form of society in which the traditional goals of governments [...] can no longer be accomplished by the centre acting alone. Increasingly they are sought through [...] processes in which traditional centres of authority [...] interact in networked configurations with, and through a host of private, para-state, third sector, voluntary and other groups*⁵ (2004 : 29).

⁴ Nous reprenons ici les termes de Dofny et Rioux (1962).

⁵ « La nouvelle gouvernance appartient à une nouvelle forme de société dans laquelle les buts traditionnels des gouvernements [...] ne peuvent plus être accomplis par la seule action du centre. De plus en plus, [...] on cherche à les accomplir par l'entremise de [...] processus par lesquels les centres d'autorité traditionnels [...] interagissent en

Cette mutation implique pour les chercheurs et, en particulier, les politologues, un changement dans l'angle d'approche de leur sujet d'étude, qui consiste à délaissier les institutions ou les acteurs au profit des processus de gouvernance. On voit, par ailleurs, se dessiner dans la gouvernance découlant de la nouvelle gestion publique un rapport renouvelé entre l'État et la société civile, l'un et l'autre ne fonctionnant plus en vase clos (Cardinal et Hudon, 2001), mais de façon horizontale. Le lien entre la notion de configuration telle que développée chez Elias et la gouvernance nous apparaît ici évident. En effet, ce rapport horizontal établi entre les gouvernants et les gouvernés rappelle fortement l'espace de tensions, voire le « jeu » où les relations de pouvoir sont négociées, selon la théorie d'Elias. Dans cette optique, il semblerait que la notion d'élite n'ait pas vraiment disparu des études en francophonie canadienne, mais simplement qu'elle se présente aujourd'hui sous un jour différent.

Dans le cadre des recherches sur la francophonie canadienne, la gouvernance a-t-elle été apte à saisir la complexité de ces rapports de pouvoir? Quels sont les « configurations » ou les « jeux » auxquels participe la francophonie canadienne? Quelles sont les significations de ces configurations du pouvoir? Quelles sont leurs retombées pour la gouvernance communautaire? Et, surtout, la gouvernance communautaire a-t-elle permis à la francophonie canadienne de sortir de son rapport traditionnel de dominée face à la majorité anglophone ou participative, de façon malicieuse, à le reproduire sous d'autres formes, d'autres noms? Cette nouvelle orientation de nos recherches vers la gouvernance aurait pu masquer les relations de pouvoir entre les acteurs en cherchant plutôt à présenter ces acteurs comme des « partenaires » et en atténuant les antagonismes et les conflits entre ces derniers (Walters, 2004 : 35-36). Toutefois, une série de réflexions à cet égard ont été entamées dans la dernière décennie et méritent d'être poursuivies. L'équipe de l'Alliance de recherche universités-communautés (ARUC) *Les savoirs de la gouvernance communautaire*, dirigée par Linda Cardinal, effectue déjà de nombreuses recherches portant sur la gouvernance intracommunautaire, c'est-à-dire entre divers partenaires venant de la société civile, ainsi qu'entre ces derniers et les gouvernements. En ce qui a trait aux configurations du pouvoir entre la communauté et l'État canadien plus précisément,

réseaux de configurations avec des organismes privés, parapublics, du tiers secteur, bénévoles et autres. » (Nous traduisons.)

les études d'Éric Forgues⁶, de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML), méritent d'être citées. En effet, celui-ci a montré l'effet pernicieux des nouveaux rapports de gouvernance sur l'autonomie des organismes représentant les communautés francophones, tant sur le plan financier que sur le plan politique. Comme il l'explique, « ces organismes se comportent [désormais] comme des corporations, devant d'abord rendre des comptes à leurs bailleurs de fonds et à leurs partenaires organisationnels qui siègent à leur conseil d'administration, plutôt qu'à des membres individuels » (Forgues, 2010 : 80). Les priorités de la communauté ne sont plus au centre de l'action de ces organismes, qui doivent désormais répondre aux exigences liées au financement provenant du gouvernement. D'un point de vue démocratique, la nouvelle gouvernance apporte aussi son lot de problèmes, tant du côté des gouvernements que des organismes communautaires. D'une part, comme le soulève Walters, du côté des gouvernements, ce rapprochement entre société civile et État pourrait être synonyme d'une manipulation de programme au profit des plus forts. « *Critics have expressed grave doubts about the place of democracy within the "good governance" agenda [...] [We can detect] a narrow, instrumental conception of democracy which functions as little more than an institutional support for market-oriented reforms*⁷ » (2004 : 34). D'autre part, le lien entre la population et les organismes porte-parole invités à prendre part à cette configuration horizontale du pouvoir peut être remis en question. Sur ce point, Forgues avance que

[c]e type d'organisme soulève aussi, mais de façon différente, la question de leur légitimité à représenter leurs communautés. Cette légitimité apparaît discutable du fait du faible ancrage de ces organismes dans la population. Ils sont le produit d'une demande des leaders communautaires, mais leur fonctionnement n'est pas soumis à des exigences démocratiques (2010 : 80).

Plus récemment, le Gouvernement du Canada aurait annoncé un virage vers « la finance sociale », un modèle qui cherche à « rendre l'aide de l'État conditionnelle à l'atteinte des résultats » (Forgues et Doucet, 2014 : 15).

⁶ Il est à noter qu'Éric Forgues participe aussi à l'ARUC *Les savoirs de la gouvernance communautaire*.

⁷ « Les critiques ont émis des doutes quant à la place de la démocratie au sein de la "bonne gouvernance" et de son programme [...] [Nous pouvons détecter] une conception étroite, instrumentale de la démocratie fonctionnant tout au plus comme soutien institutionnel de réformes orientées vers le marché. » (Nous traduisons.)

Cette nouvelle logique de financement pourrait être implantée par Patrimoine canadien, qui renégocie au moment de l'écriture de ce texte son entente avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et ses membres derrière des portes closes. Si les organismes porte-parole sont amenés à se repositionner face à une telle logique de financement, le terrain de jeu sur lequel est négocié ce financement semble favoriser une ascendance certaine du partenaire gouvernemental sur le partenaire communautaire. La dépendance financière des organismes communautaires « les amène[rait] à privilégier d'abord leurs intérêts immédiats et à adopter une approche conciliante avec l'État. Le risque couru est de se faire les instruments de l'État » (Forgues et Doucet, 2014 : 19-20).

Si les études de Forgues sur la gouvernance en francophonie canadienne montrent une chose, c'est bien que les avertissements de Walters au sujet du rapport problématique de la gouvernance à la démocratie et de sa tendance à favoriser le marché se concrétisent aussi chez nous. La légitimité démocratique de nos organismes est aussi touchée en plein cœur par ces changements de configuration. Comme le soulignent Forgues et Doucet, ces mutations ne sont pas bénignes et pourraient avoir des conséquences significatives pour les communautés et leur pérennité, notamment en faisant reculer l'autonomie durement acquise des communautés par le retour à une gouvernance plus verticale (2014 : 20).

Conclusion : l'élite, catégorie sociale persistante en francophonie canadienne

Pour conclure brièvement, si nous devons retrouver la notion d'élite dans les recherches en francophonie canadienne aujourd'hui, ce serait notamment par l'entremise des études sur la gouvernance communautaire (tant à l'intérieur même des organismes communautaires et entre ces derniers que dans leurs rapports à l'État). En apportant un éclairage sur les configurations du pouvoir qui prennent place à la fois au sein de notre société et dans son rapport avec la société majoritaire, ces études montrent une proximité certaine avec ce concept, même si on omet de le nommer. Les résultats des recherches menées par les équipes de l'ARUC *Les savoirs de la gouvernance communautaire* et par l'ICRML illustrent l'importance de mettre au jour la persistance de certains rapports de pouvoir et des acteurs qui y prennent part. Les configurations du pouvoir mises en

lumière par ces études récentes montrent effectivement la persistance d'une certaine élite, bien qu'elle se réclame de lexiques différents d'autrefois, provenant notamment de la nouvelle gestion publique et de la finance sociale. Les chercheurs devront continuer à mettre en évidence les rapports de pouvoir dissimulés derrière ces nouveaux lexiques afin de saisir les configurations du politique qui président aux prises de décision ayant une influence sur la pérennité de nos communautés.

BIBLIOGRAPHIE

- BELLIVEAU, Joel (2013). « Moncton's Student Protest Wave of 1968: Local Issues, Global Currents and the Birth of Acadian Neo-Nationalism », *Fédéralisme Régionalisme*, vol. 13, [n. p.], [En ligne], [<http://popups.ulg.ac.be/1374-3864/index.php?id=1201&format=print>] (30 mai 2014).
- BELLIVEAU, Joel, et Frédéric BOILY (2005). « Deux révolutions tranquilles? Transformations politiques et sociales au Québec et au Nouveau-Brunswick (1960-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 1 (janvier-avril), p. 11-34.
- CARDINAL, Linda, et Marie-Ève HUDON (2001). « La gouvernance des minorités de langue officielle au Canada : une étude préliminaire », Ottawa, Commissariat aux langues officielles, [En ligne], [http://www.ocol-clo.gc.ca/html/stu_etu_112001_f.php] (1^{er} juin 2014).
- DÉCHAUX, Jean-Hugues (1995). « Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias », *Cahiers internationaux de sociologie*, « Nouvelle série : Norbert Elias : une lecture plurielle », vol. 99, p. 293-313.
- DOFNY, Jacques, et Marcel RIOUX (1962). « Les classes sociales au Canada français », *Revue française de sociologie*, vol. 3, n° 3, p. 290-300, [En ligne], [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsoc_0035-2969_1962_num_3_3_6097].
- DUVOUX, Nicolas (2011). « Configuration », *Sociologie*, « Les 100 mots de la sociologie », [En ligne], [<http://sociologie.revues.org/923>] (5 novembre 2013).
- FORGUES, Éric (2010). « La gouvernance des communautés francophones en situation minoritaire et le partenariat avec l'État », *Politique et sociétés*, vol. 29, n° 1, p. 71-90.
- FORGUES, Éric, et Michel DOUCET (2014). « Financer la francophonie canadienne : faire société ou créer un marché de services? », rapport de l'ICRML (Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques), [En ligne], [<http://icrml.ca/images/stories/documents/fr/financer%20la%20francophonie.pdf>] (1^{er} juin 2014).

- FORGUES, Éric, et Sylvain ST-ONGE (2011). « Portrait de la gouvernance des organismes acadiens et francophones au Nouveau-Brunswick », avec la collaboration de Josée Guignard Noël, rapport de l'ARUC (Alliance de recherche universités-communautés), *Les savoirs de la gouvernance communautaire*, [En ligne], [http://sciencessociales.uottawa.ca/aruc-cura/fra/documents/Portrait_de_la_gouvernance_des_organismes_acadiens_et_francophones_au_N-B.pdf] (30 mai 2014).
- GUEST, Dennis (1995). *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, traduit de l'anglais par Hervé Juste avec la collaboration de Patricia Juste, Montréal, Éditions du Boréal, coll. « Boréal Compact ».
- HEINICH, Nathalie (2004). « Retour sur la notion d'élite », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 2, n° 117, p. 313-326, [En ligne], [<http://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-2-page-313.htm>] (2 novembre 2013).
- LABELLE, Gilles (2011). « La Révolution tranquille interprétée à la lumière du “problème théologico-politique” », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 3 (septembre-décembre), p. 849-880.
- ROY, Michel (1978). *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec Amérique.
- THÉRIAULT, Léon (1982). *La question du pouvoir en Acadie*, Moncton, Éditions d'Acadie.
- VALLIÈRES, Pierre, ([1968] 1994). *Nègres blancs d'Amérique*, nouvelle édition revue et corrigée, Montréal, Typo.
- WALTERS, William (2004). « Some Critical Notes on “Governance” », *Studies in Political Economy*, vol. 73 (printemps-été), p. 27-46.